



www.fnte.cgt.fr

**POUVOIR D'ACHAT
FONCTIONNAIRES**



**Fédération Nationale des
Travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr

Flash Info Spécial pouvoir d'achat

La CGT Fonction Publique a participé à une réunion avec le ministre des comptes publics le 16 octobre 2017.

Cette réunion, présentée comme un rendez-vous salarial, s'est révélée décevante en terme d'avancée pour les agents du secteur public.

La hausse de la CSG de 1,7% ne sera que compensée à l'euro près par une prime compensatoire au 1er janvier 2018 et réactualisée au 1er janvier 2019, **mais après, qu'en sera-t-il ?**

Le gel du point d'indice est confirmé en parallèle du gel de l'application du PPCR pendant un an, dont la revalorisation devait intervenir au 1er janvier 2018.

Aucune revalorisation salariale n'interviendra alors que les cotisations retraites continuent d'augmenter. Pour la CGT, il s'agit donc bien d'une nouvelle perte de pouvoir d'achat.

A cela s'ajoute **la confirmation de la mise en place d'un jour de carence pour les fonctionnaires**. Il est nécessaire de rappeler que cette journée ne sera pas compensée par l'employeur, contrairement à ce qui se passe dans la majorité du secteur privé.

Une nouvelle fois, les fonctionnaires sont la cible de la politique d'austérité, après avoir été désignés comme des nantis. Ces annonces ne peuvent qu'accentuer la colère exprimée lors de la journée d'action unitaire Fonction Publique du 10 octobre dernier.

Pour la CGT, seule l'action pourra faire bouger les lignes et inverser cette logique du toujours moins pour les fonctionnaires et contractuels.

Montreuil, le 17 octobre 2017